

Section sportive Equitation

Le Lycée La Prat's est en partenariat avec deux structures équestres pour permettre aux élèves concernés de pratiquer leur sport favori et mener à bien leur formation scolaire en bac général ou technologique :

Equivallee Groupement d'Intérêt Public, activité « type club ».

<https://www.equivallee-haras-cluny.fr/equivallee-academy/section-sportive-equitation/>

Merzé Compétition, écurie privée, niveau Excellence, pratique intensive.

<https://www.martinot.fr/activites/sport-etudes-equitation-en-bourgogne/>

Pour obtenir une affectation au Lycée La Prat's en section sportive équitation, deux démarches sont à effectuer en parallèle :

1 : construire son orientation scolaire

Les élèves et leur famille procèdent aux démarches d'orientation classiques en lien avec leur établissement d'origine. Pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation est nécessaire pour une entrée en seconde avec validation du conseil de classe de fin de troisième. La DSDEN de Saône et Loire affecte alors l'élève au Lycée La Prat's qui prend contact avec la famille pour l'inscription.

2 : postuler auprès d'une structure équestre

Les élèves et leurs familles contactent l'une ou l'autre des deux structures citées plus haut. Des temps de détection sont organisés courant mai. Le Galop 5 minimum est généralement requis. Les structures équestres se rapprochent alors du Lycée La Prat's pour établir la liste des élèves cavaliers ou cavalières retenus.

A savoir :

- L'inscription au Lycée n'entraîne pas automatiquement une adhésion au groupe des cavaliers, ce sont les structures équestres qui sélectionnent les candidats.
- Une liste est alors établie avec le Lycée qui se réserve le droit de refuser un dossier ou d'instaurer une période probatoire quand le profil scolaire est insuffisant ou fragile.
- Les élèves cavaliers viennent généralement de loin, une place à l'internat leur est réservée.
- L'internat est ouvert du dimanche soir 20h au vendredi matin, il n'y a pas d'accueil le week-end.
- La scolarité s'effectue normalement en 3 ans.
- Le Lycée aménage le temps scolaire en permettant aux cavaliers de finir leur journée plus tôt pour permettre la pratique du cheval.
- Les compétitions peuvent occasionner des absences en cours ou lors des évaluations que les cavaliers sont tenus de récupérer.

Le proviseur, Laurent JOLY